

LA NOTION DE PÉCHÉS DANS L'ISLAM (PARTIE 3 SUR 3)

Évaluation:

Description: Ces leçons présenteront au lecteur les péchés, leurs types, leur gravité, comment ils sont pardonnés et comment ils affectent une personne dans la prochaine vie.

Catégorie: [Cours](#) › [Les actes d'adoration](#) › [Diverses oeuvres recommandées](#)

Par: Imam Kamil Mufti (© 2013 NewMuslims.com)

Publié le: 31 May 2019

Dernière modification le: 16 Sep 2017

Objectifs:

- Apprendre les moyens par lesquels les péchés sont pardonnés.
- Apprendre quel est le péché impardonnable.

Termes arabes:

- Hajj* – Le pèlerinage à la Mecque où les pèlerins accomplissent un ensemble de rites. Le *Hajj* est un des cinq piliers de l'Islam que chaque adulte musulman doit entreprendre au moins une fois au cours de sa vie s'il en a les moyens financiers et physiques.
- Kafir* – (plural: *kuffar*) incroyant.
- Laylat al-Qadr* – la nuit bénie de l'un des dix derniers jours de *Ramadan*, le mois du jeûne.
- Ramadan* - Le neuvième mois du calendrier lunaire islamique. C'est le mois durant lequel le jeûne obligatoire a été prescrit.
- Chirk* – un mot qui signifie l'assignation de partenaires à Allah, ou l'assignation d'attributs divins à un autre qu'Allah, ou la croyance que la source du pouvoir, des nuisances et des bienfaits est un autre qu'Allah.
- Ummah* - Ce mot désigne la totalité de la communauté des musulmans, sans distinction de couleur, de race, de langue ou de nationalité..

Une personne est exemptée de punition pour un péché pour une des raisons suivantes :

1. Le repentir

Le [Repentir](#) a des conditions qui ont été abordées plus tôt. Il n'y a pas de repentir si ces conditions ne sont pas remplies et leur respect assure le pardon. Le repentir assure également le pardon des péchés majeurs. Allah dit:



“Dis: 'Ô Mes serviteurs qui avez commis des excès à votre propre détriment, ne désespérez pas de la miséricorde d’Allah. Car Allah pardonne tous les péchés. Oui, c’est Lui le Pardonneur, le Très Miséricordieux.’” (Coran 39:53)

“Et c’est lui qui agrée de Ses serviteurs le repentir, pardonne les méfaits et sait ce que vous faites.” (Coran 42:25)

2. Implorer le pardon

L'imploration du pardon n'est pas soumise à des conditions strictes comme cela est le cas pour le repentir. C'est simplement une prière qu'Allah peut accepter ou non. Le Prophète dit: **“Lorsqu'une personne commet un péché puis qu'elle dit: ‘Ô Seigneur, j'ai commis un péché, pardonne-moi donc’, Allah dit: ‘Mon serviteur sait qu'il a un Seigneur qui pardonne ou châtie les péchés; J'ai pardonné à Mon serviteur...’”**^[1]

3. Faire de bonnes oeuvres qui effacent les péchés

Allah dit:

“Les bonnes œuvres dissipent les mauvaises.” (Quran 11:114)

·Les prières quotidiennes et la prière du vendredi

“Dans chacune des cinq prières quotidiennes et d'une prière du vendredi à l'autre, il y a une expiation entre les deux, tant que l'on ne commet pas de péché majeur.”^[2]

·Les ablutions

“Lorsqu'un musulman, ou croyant, se lave le visage (au cours des ablutions), chaque péché qu'il a commis avec ses yeux sera lavé de son visage avec cette eau ou avec la dernière goutte d'eau. Lorsqu'il se lave les mains, tout péché commis avec ses mains sera effacé de ses mains avec l'eau ou avec la dernière goutte d'eau. Lorsqu'il se lave les pieds, chaque péché commis est lavé avec cette eau ou avec la dernière goutte d'eau; jusqu'à ce qu'il se retrouve enfin purifié de tous ses péchés.”^[3]

·Jeûner le mois de Ramadan

“Quiconque jeûne le mois de Ramadan avec foi et dans l'espoir d'une rétribution, ses péchés passés lui seront pardonnés..”[4]

“Quiconque passe la nuit de Laylat al-Qadr en prière avec foi et dans l'espoir d'être rétribué, ses péchés passés lui seront pardonnés.”[5]

·Hajj

“Quiconque accomplit le pèlerinage vers cette Maison, n'a pas de relations sexuelles avec son épouse au cours de celui-ci ni de comportement pécheur, en reviendra sans péché comme le jour où sa mère l'a mis au monde.”[6]

Les oeuvres vertueuses telles que la prière, le jeûne, le pèlerinage, etc. n'expient que les transgressions des droits d'Allah. En ce qui concerne les péchés liés aux droits d'autrui, il faut s'en repentir.

4. Les prières sur les croyants, comme la prière mortuaire

Le Messager d'Allah dit: **“Il n'y a pas d'homme musulman qui meurt et auquel quarante hommes participent à sa prière mortuaire, sans rien associer à Allah, sans qu'Allah n'accepte leur intercession pour lui.”[7]**

Les anges également prient sur le croyant:

“Ceux (les Anges) qui portent le Trône et ceux qui l'entourent célèbrent les louanges de leur Seigneur, croient en Lui et implorent le pardon pour ceux qui croient: «Seigneur! Tu étends sur toute chose Ta miséricorde et Ta science. Pardonne donc à ceux qui se repentent et suivent Ton chemin et protège-les du châtiment de l'Enfer.”
(Coran 40:7)

5. L'intercession du Prophète le Jour de la Résurrection

Le Prophète dit:

“Mon intercession sera réservée à ceux de ma Ummah qui commettent des péchés majeurs”[8]

Il dit aussi:

“J'ai eu le choix entre faire entrer la moitié de ma Ummah au Paradis et l'intercession, et j'ai choisi l'intercession.”[9]

6. Allah efface les péchés dans ce monde par les calamités

Le Prophète dit: **“Aucune fatigue, aucun épuisement, aucune inquiétude, aucun chagrin, aucune détresse ni aucun mal n'atteignent le croyant dans ce monde, ni même une épine qui le pique, sans qu'Allah n'expie par cela certains de ses péchés.”**^[10]

7. Le tourment, l'oppression et la terreur de la tombe expient également les péchés.

8. En subissant les horreurs, la détresse et les épreuves du Jour de la Résurrection, nous expierons certains péchés.

9. La miséricorde du Plus Miséricordieux.

Par la miséricorde d'Allah, sans aucune intervention de Ses serviteurs, il sera pardonné à beaucoup d'entre eux.^[11]

Le péché impardonnable

Si une personne meurt en étant *kafir*, sa mécréance ne lui sera pas pardonnée. Le Coran dit:

“Certes Allah ne pardonne pas qu'on Lui donne quelqu'associé. À part cela, Il pardonne à qui Il veut. ” (Coran 4:48)

“Ce sont, certes, des mécréants ceux qui disent: 'En vérité, Allah c'est le Messie, fils de Marie.' Alors que le Messie a dit: 'Ô enfants d'Israël, adorez Allah, mon Seigneur et votre Seigneur'. Quiconque associe à Allah (d'autres divinités,) Allah lui interdit le Paradis; et son refuge sera le Feu. Et pour les injustes, pas de secoureurs.” (Coran 5:72)

Notes de bas de page:

[1] Sahih Al-Bukhari, Sahih Muslim

[2] Sahih Muslim

[3] Sahih Muslim

[4] Sahih Al-Bukhari, Sahih Muslim

[5] *Sahih Al-Bukhari*

[6] *Sahih Al-Bukhari*

[7] *Sahih Muslim*

[8] *Abou Daoud*

[9] *Sahih al-Jami*

[10] *Sahih Al-Bukhari, Sahih Muslim*

[11] *Sahih Muslim*

L'adresse internet de cet article:

<https://webcache001.newmuslims.com/fr/articles/218/la-notion-de-peches-dans-lislam-partie-3-sur-3>

droits d'auteur © 2011 - 2024 NewMuslims.com. Tous les droits sont réservés.